

**Liste des modifications apportées par la version 9
du guide des examens biologiques : PREA TOUS M FI 005**

Paragraphe(s) concerné(s)	Description de la(des) modification(s)
9.1	<p>Examens du secteur <u>Hématologie cellulaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - § 9.1.2 : suppression de la ligne « Délai d'acceptation des échantillons après prélèvement » du tableau des consignes préanalytiques générales (qui indiquait 24h pour tous les examens) - § 9.1.3 : ajout d'une colonne « <u>Délai d'acceptation des échantillons après prélèvement</u> » dans le tableau listant les examens, avec les délais suivants : <ul style="list-style-type: none"> * Schizocytes : 6h * Vitesse de sédimentation : 4h <p>(conservation du délai de 24h pour les autres examens du secteur)</p>
10.1	<p>Examens du secteur <u>Immuno-hématologie</u></p> <p>Révision du <u>délai d'acceptation des échantillons</u> après prélèvement : 48h (au lieu de 24h), dans le tableau § 10.1.2</p>
11.1	<p>Examens du secteur <u>Biochimie - Immunologie - sérologie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision des <u>délais d'acceptation après prélèvement</u> pour les paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> * Potassium (sang) : 6h (au lieu de 4h) * MNI test : 4h (au lieu de 24h) * Test de Weber (= recherche de sang dans les selles) : 4h (au lieu de 24h) * NSE : 1h (au lieu de 2h) * Lithium : 2h (au lieu de 3h) - Révision des <u>consignes et informations</u> pour : <ul style="list-style-type: none"> * Test de Weber (= recherche de sang dans les selles) : <p>Ajout des préconisations suivantes :</p> <p>« Attention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas prélever chez la femme durant la période des règles - Ne pas prélever en cas de saignement hémorroïdaire - Eviter de prélever en période de constipation - Eviter toute contamination par les urines » <p>- Révision des <u>délais de conservation post-analytique</u> au laboratoire des échantillons sur seringues héparinées : pas de conservation post-analytique (au lieu de 24 h à température ambiante)</p>
12.2	<p>Examens du secteur <u>Microbiologie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision des <u>délais d'acceptation après prélèvement</u> pour les paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> * Cytologie urinaire seule : 2h (au lieu de 24h) * Rotavirus + adénovirus (selles) : 6h (au lieu de 24h) * Norovirus (selles) : 4h (au lieu de 24h) * Cytobactériologie LBA + coloration Perls : 2h (au lieu de 24h) * Recherche de grippe A+B : 4h (au lieu de 1h) * Recherche de paludisme : 4h (au lieu de 2h) * Charge virale hépatite B/C : 6h (au lieu de 2h) * Génotypage hépatite B/C : 6h (au lieu de 2h) * Charge virale VIH : 6h (au lieu de 2h) * Hémocultures (classiques et différentielles) : 4h * LCR : acheminement sans délai (au lieu de immédiat)